

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 14 DECEMBRE 2017

Délibération
n° 2017.12.636

**Participations et
subventions 2018 :
versement avant le
vote du budget
primitif**

LE QUATORZE DECEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **07 décembre 2017**

Secrétaire de séance : Jacky BOUCHAUD

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Georges DUMET, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, René BUJON, Isabelle ESNAULT

Ont donné pouvoir :

Patrick BOURGOIN à Anne-Sophie BIDOIRE, Danielle CHAUVET à Véronique ARLOT, Catherine DEBOEVERE à André LANDREAU, Jacques DUBREUIL à François NEBOUT, François ELIE à Joël GUITTON, Martine FRANCOIS-ROUGIER à José BOUTTEMY, Michel GERMANEAU à Guy ETIENNE, Pascal MONIER à Elisabeth LASBUGUES, Jean-Philippe POUSET à Xavier BONNEFONT, Philippe VERGNAUD à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Suppléant(s) :

Bernard CONTAMINE par Isabelle ESNAULT, Jean-Claude COURARI par René BUJON

Excusé(s) :

Samuel CAZENAVE, Karen DUBOIS, Philippe LAVAUD, Danièle MERIGLIER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2017**DELIBERATION
N° 2017.12.636**

FINANCES

Rapporteur : Monsieur DOLIMONT**PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS 2018 : VERSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF**

Certaines structures sont susceptibles de rencontrer des difficultés de trésorerie en début d'année, du fait de la conjonction de différents facteurs :

- date du vote du budget primitif de GrandAngoulême fixée au 15 mars 2018 ne permettant pas de versement avant cette date,
- organisation de certaines manifestations importantes avant le vote du budget primitif de GrandAngoulême (Festival international de la bande dessinée, Forum orientation formation emploi),
- importance de la subvention de GrandAngoulême dans le budget de la structure,
- fragilité financière de certaines structures.

Aussi, il est proposé d'attribuer aux organismes figurant dans le tableau ci-dessous un acompte sur la subvention 2018.

Organismes et associations concernés	Montant subvention 2017	Acompte sur le montant subvention 2018	Elus ne pouvant prendre part au vote
Comité d'Action Sociale	206 900 €	90 000 €	
Mission Locale	205 616 €	120 000 €	Gérard DEZIER
Effervescentre	736 258 €	185 000 €	
Musiques Métisses :	121 250 €	60 000 €	Annette FEUILLADE-MASSON
Office de Tourisme du Pays de l'Angoumois :	338 142 €	100 000 €	Véronique ARLOT Guy ETIENNE Annette FEUILLADE-MASSON
9 ^{ème} Art (Festival International de la Bande Dessinée) :	542 600 €	300 000 €	
Fédération Charentaise des Œuvres Laïques (au titre du Forum Orientation Formation Emploi)	30 000 €	20 000 €	Michel BUISSON
OMEGA	250 000 €	50 000 €	Joël GUITTON
Développement Réseaux 16	15 000 €	5 000 €	

Considérant que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions, les membres des bureaux des organismes concernés ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

Vu l'avis favorable de la commission finances et responsabilités sociétales du 6 décembre 2017,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER un acompte sur le montant de subvention pour 2018 d'un montant de :

- Comité d'Action Sociale : 90 000 €
- Mission Locale : 120 000 €
- Effervescentre : 185 000 €
- Musiques Métisses : 60 000 €
- Office de Tourisme du Pays de l'Angoumois : 100 000 €
- 9^{ème} Art (Festival International de la Bande Dessinée) : 300 000 €
- Fédération Charentaise des Œuvres Laïques (au titre du Forum Orientation Formation Emploi) : 20 000 €
- OMEGA : 50 000 €
- Développement Réseaux 16 : 5 000 €

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer les conventions à intervenir pour les subventions supérieures à 23 000 €.

D'IMPUTER la dépense au budget 2018 chapitre 65.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 22 décembre 2017	<u>Affiché le :</u> 22 décembre 2017